



COMMUNIQUÉ OFFICIEL

14.03.2020

Mesdames et Messieurs les Présidents des sociétés de tir,
Chers membres, chers tireurs,

Les comités des deux sociétés cantonales des tireurs vaudois, en fonction de la situation sanitaire exceptionnelle que nous vivons actuellement, des dispositions fédérales et cantonales destinées à la protection de la population, ainsi que de la fermeture annoncée de certains stands intercommunaux, ont pris de concert les décisions suivantes, concernant les activités de tir sur le canton :

- Certaines installations intercommunales ayant été fermées déjà depuis vendredi 13.3.20 jusqu'à fin avril, nous avons demandé un avis à la FST concernant les délais de remises des premiers tours situés en avril déjà, des concours tels que les CSG et l'Equipe. En attendant cette information, nous recommandons aux sociétés de suspendre les activités de tir dans les sociétés, ceci jusqu'à nouvel avis.
Par activités de tir nous entendons, les concours et fêtes de tir, surtout s'il y a des tireurs particulièrement à risque (+65ans, faiblesse immunitaire, toux, fièvre, etc..), les cours de jeunes tireurs, les entraînements.
- Dans les questions soumises à la FST et à J+S, le comité a tenu également compte de la question liée au cours Jeunesse & Sport, concernant les éventuelles pertes de subvention en raison du nombre de semaines insuffisant pour les cours annoncés.

La priorité, vous l'aurez compris, est à la santé de chacun et chacune et nous nous devons d'être solidaires. Nous vous remercions de vous conformer aux consignes et mesures d'hygiène préconisées par l'OFSP.

Le mail info@tir-vd.ch se tient à disposition pour toute question que nous relayerons aux personnes concernées si nécessaire.

POUR LES TIREURS VAUDOIS

La Présidente SVC

Catherine PILET

Le Président SVTS

Yves FURER